Les problèmes de l'or

Autor(en): **Aymard, Philippe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **27 (1947)**

Heft 9

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES PROBLÈMES DE L'OR

par

Philippe Aymard

Docteur en droit

Au fur et à mesure de l'aggravation de la situation monétaire internationale, et en dépit de l'interdit jeté sur lui dans bien des pays, l'or revient au premier plan de l'actualité. On parle de « redistribution », de « revalorisation », de « libre circulation », d'« interdiction » ou d'« embargo ». Que s'est-il passé, au cours de l'été qui s'achève, qui motive ainsi ce retour, sinon de faveur, du moins d'intérêt ?

Redistribution ?

Les Etats-Unis détiennent à eux seuls 68 p. 100 des stocks d'or connus du monde. Les caves du Fort Knox abritent près de 19.000 tonnes de métal précieux alors qu'en 1939 elles n'en gardaient que 15.700 et en 1919 seulement 4.500. Ce signe indéniable de prospérité économique est aussi un sujet d'anxiété pour les dirigeants des Etats-Unis, de même que la pénurie d'or est un souci lancinant pour les autres nations du monde dont les dernières réserves sont en train de prendre le chemin du Fort Knox. En effet, un tel afflux d'or entraînerait une inflation intérieure redoutable si lingots et pièces donnaient naissance à leur arrivée outre-Atlantique à l'émission de nouveaux billets.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, et singulièrement depuis que toutes les nations du monde ont une balance des comptes déficitaire en dollars, les pouvoirs publics se sont préoccupés aux Etats-Unis de « stériliser » l'or, d'empêcher qu'il ne fasse entrer dans le circuit monétaire intérieur de nouveaux moyens de paiement.

Mais on aboutit alors à cette situation paradoxale, et dangereuse pour l'avenir du commerce international : les Etats-Unis veulent vendre — sont obligés de vendre — des produits américains au reste du monde. Mais ils ont en même temps le quasi-monopole des moyens de paiement. Les autres nations veulent acheter — sont obligées d'acheter — des produits aux Etats-Unis. Mais elles sont à bout de ressources : elles n'ont plus de dollars, elles sont à la veille de n'avoir plus de métal. Les échanges internationaux vont donc devoir s'arrêter à moins que les Etats-Unis ne prêtent à leurs débiteurs les dollars leur permettant de continuer leurs achats (donc de maintenir le niveau américain de production) : c'est ce qu'on est convenu d'appeler, un peu par « wishful thinking » le *Plan* Marshall, ou bien à moins que les Etats-Unis ne se rallient à la proposition émise récemment par M. Bevin : redistribuer l'or américain.

Le ministre anglais a fait cette suggestion, hardie disent certains, osée disent d'autres, pour remédier à l'asphyxie qui guette le monde entier, et dont les Etats-Unis sont menacés au même titre que l'Angleterre, la France, l'Europe entière. Mais l'accueil reçu à Washington ne laisse pas préjuger d'un développement favorable de cette proposition.

Revalorisation ?

Un enchaînement complexe de faits et de bruits, a d'autre part, modifié l'aspect international du commerce de l'or. Le gouvernement des Etats-Unis achète l'or à cours fixe, à 35 cents l'once. Mais le cours mondial de l'or accuse une prime, variable suivant les pays, par rapport à ce cours. En fait, aux Etats-Unis comme ailleurs, l'or vaut plus cher que 35 cents l'once. Aux divers marchés libres, on le paye à des prix variant de 38 à 70 cents.

Le Mexique le vendait officiellement jusqu'à ces derniers temps sur la base de 40 cents. Un « conseil » du Fonds Monétaire International dont le Mexique est membre, a fait suspendre les ventes d'or par ce pays.

Si l'or bénéficie ainsi de cette prime, c'est que toutes les monnaies, même le dollar, ont payé leur tribut à la guerre, et se sont dévalorisées, dans de plus ou moins grandes proportions par rapport à l'or qui a retrouvé sa place d'étalon international.

C'est pourquoi certains économistes — ou certains groupements intéressés dans les mines d'Afrique du Sud et d'ailleurs — proposent comme remède à tous nos maux la revalorisation officielle de l'or, c'est-à-dire la fixation à sa vraie parité de l'once d'or. On a parlé de 50 cents au lieu de 35. Cela permettrait de supprimer le commerce, la plupart du temps illicite, de l'or dans le monde, commerce encouragé par d'artificielles différences de cours, et d'établir sur de nouvelles bases une stabilisation définitive des changes. Les accords de Bretton-Woods prévoient d'ailleurs dans leur article 4, que « le Fonds pourra apporter des modi-

fications proportionnellement uniformes au pair des monnaies de tous les membres ».

D'aucuns ajoutent même que le bénéfice de cette réévaluation des stocks d'or permettrait aux Etats-Unis, qui en détiennent les 2/3, de financer largement — et en fait gratuitement — les nations sorties ruinées de la guerre, tandis que la Grande-Bretagne tirerait un plus grand profit de ses mines sud-africaines.

Le gouvernement américain, par la bouche de M. Snyder, a officiellement démenti ces rumeurs, mais nombre de financiers continuent à croire qu'un jour ou l'autre une solution interviendra dans ce sens.

Embargo ?

Toujours est-il que l'éventualité de cette revalorisation de l'or a eu déjà, en Suisse notamment, d'importantes répercussions. On sait que la Confédération helvétique, inquiète elle aussi de l'afflux d'or que sa position refuge et sa balance des comptes créditrice attiraient sur son territoire, avait en novembre 1946 autorisé les banques à vendre à cours fixe librement pièces et lingots, sans vérification d'identité des acheteurs.

Mais au mois d'août dernier, les ventes au guichet prirent une ampleur inaccoutumée : la Suisse demeurait le seul pays à vendre de l'or librement (avec la Turquie, il est vrai, mais dont la sphère d'influence était beaucoup plus limitée). L'engouement des acheteurs avait plusieurs causes :

— d'une part la perspective d'une hausse du prix de l'or, suivant les bruits dont nous avons parlé plus haut ;

— d'autre part l'attrait d'un « arbitrage » intéressant avec le dollar : les spéculateurs vendaient l'or suisse contre des dollars, bénéficiant ainsi de la prime de l'or aux Etats-Unis, puis revendaient les dollars contre des francs suisses, rachetaient de l'or en Suisse, etc... Si bien que par ce détour, le dollar-transfert baissait à Zurich et à Genève par rapport à la parité officielle, en raison des offres massives de devises américaines, et cette dépréciation dont les journaux faisaient état ne plaisait guère à Washington ;

— enfin, la hausse des pièces d'or dans les divers marchés parallèles environnants était un puissant stimulant pour les pourvoyeurs de ces marchés clandestins.

Toutes ces raisons pouvaient à elles seules déterminer la Banque Nationale Suisse à réduire et même arrêter la vente libre de l'or. Ce sont d'ailleurs les motifs qu'elle a officiellement invoqués : « Les monnaies d'or ont pris le chemin de l'étranger, cet or représente un objet de spéculation et de contrebande. La Banque nationale est résolue à mettre fin à cet abus ».

Mais il semble cependant qu'à tous ces motifs, réels d'ailleurs, se soit ajoutée une autre raison dictée par une saine appréciation des réalités internationales.

On sait que le 20 août dernier, M. Dalton, Chancelier de l'Echiquier, a annoncé au monde que la livre sterling cessait d'être convertible en dollars. Acculée à la faillite par suite de l'épuisement de ses devises fortes, la Grande-Bretagne prenait cette mesure pour tenter de redresser sa situation avant qu'il ne fût trop tard.

Mais cette décision n'intéressait pas uniquement les rapports des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Les restrictions draconiennes que devraient subir les importations anglaises allaient se répercuter sur le commerce mondial. N'oublions pas que l'Angleterre est, avec ses dominions, le plus gros acheteur du monde. Cette diminution générale du programme d'importations menaçait d'atteindre la Suisse, directement dans ses rapports avec l'Angleterre, indirectement dans ses relations commerciales avec les autres pays fournisseurs de l'Angleterre, et dont les moyens de paiement se trouveraient eux aussi proportionnellement diminués.

De plus, le tourisme britannique comptait pour une très large part dans les entrées « invisibles » de devises en Suisse. Si bien que le solde créditeur — et même l'équilibre — de sa balance des comptes risquait d'être menacé dans un proche avenir, ce qui impliquait un ralentissement — voire un arrêt — des entrées d'or. Et cela au moment où, comme nous l'avons vu, une véritable hémorragie des réserves d'or de la Banque nationale se produisait.

Voilà pourquoi le dernier îlot du commerce libre de l'or a cessé d'exister en septembre 1947 (la Turquie, pour sa part, a aligné sa politique sur celle de la Suisse).

Le seul remède : la liberté des échanges

Ce n'est évidemment pas là *la* solution du commerce de l'or : les interdictions et les entraves ne font qu'encourager les marchés clandestins, et la Suisse elle-même est en train d'en faire l'expérience. Mais c'est une nouvelle illustration de cette interdépendance des grandes crises internationales dont aucun pays ne peut se prétendre abrité. Il y a là une sorte d'osmose qui témoigne une fois de plus du caractère précaire et artificiel des frontières. C'est vers un assouplissement de ces cadres rigides qu'il faut tendre, vers un retour à la liberté des échanges et du commerce. Peut-être un grand pas aura-t-il été fait lorsqu'on comprendra que les problèmes *monétaires* se résoudront d'eux-mêmes, le jour où des solutions saines auront été données aux problèmes *économiques*.

Philippe Aymard